

Conseil d'Orientation des Retraites : FO ne veut pas d'un rapport insipide et édulcoré

Force Ouvrière a pris connaissance des documents envoyés et des changements proposés par le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) pour son prochain rapport annuel.

Pour FO, le COR ne doit pas tourner le dos à son dernier rapport mais s'inscrire dans sa continuité de celui-ci. La question du financement des retraites est une question de recettes et non pas de dépenses. Or, la diminution des recettes est le résultat d'une succession de décisions politiques mettant à mal la participation de l'Etat et des entreprises à l'effort collectif, couplées à une politique de l'emploi qui, ignorant les demandes des organisations syndicales, n'est pas à la hauteur des enjeux. Il est important que ces causes apparaissent clairement dans le futur rapport, comme c'était le cas pour les rapports précédents.

En ce qui concerne la proposition de ne retenir qu'une seule convention (la convention EPR), FO demande qu'une attention particulière soit apportée à ce que le rapport ne devienne pas insipide et édulcoré. La pluralité des scénarios envisagés jusqu'à présent permettait de débattre d'un certain nombre de facteurs affectant notre système de retraite, et de conserver une vue d'ensemble sur les différentes causalités. Aboutir à une version unique et inique du financement de notre système, version qui serait par ailleurs alignée avec la demande du gouvernement, appauvrirait le débat démocratique déjà très affaibli dans le contexte actuel.

La question du taux de chômage retenu par le Gouvernement dans ses projections inquiète également FO : ce taux est particulièrement optimiste (5% plutôt que 8%) et semble éloigné de la réalité du marché du travail actuel et à venir.

FO émet donc de fortes réserves sur les modifications proposées.

Paris, le 24 avril 2023

Contact :

Michel BEAUGAS
Secrétaire confédéral

**Secteur de l'Emploi
Et des Retraites**

✉ mbeaugas

[@force-ouvriere.fr](https://www.force-ouvriere.fr)

☎ 01.40.52.84.07